

LA PLAINE DE LA CRAU : UN MILIEU STEPPIQUE RARE ET FRAGILE MENACE PAR LA CONVERSION AGRICOLE ET L'ARTIFICIALISATION DES SOLS.

Massif des Alpilles ; plaine alluviale de la Durance ; pelouses steppiques ; accessibilité ; horizon.

La Crau était tranquille et muette. Au lointain son étendue se perdait dans la mer et la mer dans l'air bleu : les cygnes, les macreuses lustrées, les flamants aux ailes de feu venaient, de la clarté mourante saluer le long des étangs les dernières lueurs. On voyait le matin découvrir peu à peu la Crau inculte et aride, la Crau immense et pierreuse. » Frédéric Mistral, Mireille (1859)

En modifiant son parcours il y a plus de 12 000 ans, la Durance a créé un paysage unique : celui de la Crau, dernière steppe d'Europe occidentale. Le paysage est aride et le sol, couvert de galets, n'abrite qu'une flore herbacée que pâturent les moutons. La Crau possède un écosystème lié au climat méditerranéen et à un pâturage extensif présent depuis au moins quatre millénaires. Ce sont au total 60 000 hectares de plaine que les bergers et le climat ont façonné, aujourd'hui il ne reste que 7 500 hectares de ces pelouses steppiques, classée Réserve Naturelle Nationale depuis 2004. Sur ses terres, une impression d'infini nous envahit, sous un soleil de plomb dans un ciel immense balayé par le vent qu'aucun obstacle n'arrête. Le stress créé par ces conditions environnementales a progressivement permis l'installation d'une pelouse sèche qui donne à ce territoire une forte originalité floristique et faunistique. D'apparence désertique, la Crau héberge un cortège d'oiseaux steppiques exceptionnel. C'est le seul site de reproduction du Ganga cata en France. Menacée par la conversion agricole (l'arboriculture remplace la production de foin) et les aménagements (extension des zones logistiques le long de l'autoroute A54), elle fait depuis le début des années 2000 l'objet d'un important programme de protection, car elle est considérée comme un espace naturel majeur au niveau européen. Vaste plaine triangulaire barrée au nord par les Alpilles, à l'ouest par le Grand Rhône et la Camargue et à l'est par l'étang de Berre, elle se trouve encerclée par les villes de Arles, Salon de Provence, Istres, Fos sur Mer ainsi que tout le réseau routier qui les relie (A54 au nord, N568 à l'ouest et la N569 à l'est) ; mais la Crau se définit d'abord par son paysage de plaine steppique semi-aride couverte de galets : le coussoul.

Au nord, mise en valeur par l'irrigation depuis le XVI^e siècle et occupée par les moutons depuis plusieurs millénaires, la Crau verte constitue le deuxième type de paysage de ce paléo-delta asséché de la Durance. Dans la Crau, il n'y a aucun réseau hydrologique naturel, l'irrigation des terres se fait exclusivement par un réseau de 500km de canaux qui capte l'eau dans la Durance au nord de Salon de Provence. La nappe souterraine est rechargée principalement par la submersion estivale à intervalles réguliers des prairies de fauche (qui couvrent aujourd'hui un quart de la plaine), submersion qui est en moyenne de 20 000m³ d'eau par hectare et par an. Cette irrigation, ainsi que les pratiques agricoles associées, expliquent des paysages originaux et très contrastés en fonction de la présence ou non de l'eau et de la nature des activités humaines qui y sont pratiquées.

Malgré leur valeur et leur originalité, les paysages de la Crau souffrent d'une méconnaissance, aussi bien au niveau écologique, car malgré des similitudes avec les steppes nord africaines la Crau présente des caractéristiques climatiques et édaphiques uniques, qu'au niveau des populations locales notamment par manque d'accessibilité et de visibilité, car l'arboriculture s'étend autour des villes et le long des routes. L'activité agro-pastorale est en concurrence avec l'artificialisation des sols, qui n'a cessé de s'étendre à ses dépens. Les activités militaires (base aérienne d'Istres et stockages de munitions), industrielles (zone industrialo-portuaire de Fos) et plus récemment la logistique se sont développées sur la Crau, grâce à ses grands espaces plats. Équipements et infrastructures se juxtaposent et polluent les sols et la nappe, tandis que l'arboriculture fruitière intensive pompe cette dernière et en

limite le rechargement. 70 % des 550 millions de m³ de cette nappe sont renouvelés grâce à l'infiltration dans les sols d'une partie de l'eau d'irrigation nécessaire à la culture du foin. Cette nappe permet non seulement les prélèvements en eau potable de 270 000 foyers, mais aussi la subsistance des zones humides et la biodiversité qu'elles abritent.

Cette steppe infinie dans laquelle aucun arbre n'avait jamais réussi à prendre racine, se voit aujourd'hui morcelée par l'urbanisation et l'arboriculture. Autrefois uniforme jusqu'à la mer, elle est à présent barrée par les installations industrialo-portuaires de Fos, les haies brise-vent, l'autoroute A54...

Si la cogestion de la Réserve Naturelle de Coussouls de Crau par le Conservatoire d'Espaces Naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône d'une part, et de la création d'un syndicat mixte (SYMCRAU) qui regroupe les principaux représentants des usagers concernés par la nappe d'eau souterraine d'autre part semblent pertinents pour aller dans le sens de la concertation et de la conservation, il n'en reste pas moins difficile de freiner la dynamique économique qui se traduit par des changements rapides et majeurs de l'occupation du sol actuel. La gestion de l'eau souterraine de la Crau, tout comme la préservation de l'agroécosystème de la steppe aride, constituent donc deux enjeux territoriaux indissociables majeurs, tout comme celui de l'accessibilité et de la visibilité de ces grands espaces qui fascinent les humains depuis des millénaires.

Comment accompagner le développement socio-économique des villes limitrophes au coussoul, tout en maintenant (et si possible en renforçant) les fonctions traditionnelles de ce territoire qui procure de nombreux avantages écosystémiques et paysagers, pour la faune, la flore ainsi que les locaux et les visiteurs ? comment donner à voir l'immensité de ces espaces ouverts et leurs vues lointaines vers des horizons qui racontent plusieurs milliers d'années de pastoralisme intensif ? et comment les rendre accessibles ?

Rouvrir les espaces de coussoul cloisonnés par toute autre activité que celles du pastoralisme et de la prairie à foin, et les reconnecter pour assurer non seulement les continuités écologiques, mais aussi la cohérence visuelle et l'unité de ces paysages, serait d'après moi une base solide pour renforcer et protéger ces milieux fragiles.

J'ai le sentiment que le statut de réserve naturelle qui vise à protéger les 7 500 hectares de coussoul n'est pas une solution viable ou du moins insuffisante vis-à-vis des paysages de la Crau. Aujourd'hui si l'on se réfère aux actions menées par le conservatoire des espaces naturels de la région PACA, ce statut vise à optimiser la gestion écologique et pastorale de ces milieux, protéger les espèces et les habitats, et améliorer les conditions de vie et de travail des bergers. Pour les locaux, les visiteurs, les randonneurs, les ornithologues ou toute autre personne sans autorisation spéciale, cela se traduit spatialement et physiquement par l'interdiction formelle de fouler ces terres. Pour pénétrer dans la Réserve naturelle des coussouls de Crau, il faut se munir d'une autorisation (3€) et d'un plan à retirer à l'Écomusée de la Crau. L'unique sentier, le sentier de Peau de Meau, d'une longueur de 4,7 km est alors accessible.

Qu'en est-il de l'horizon qui se referme et semble se rapprocher à mesure que l'arboriculture et l'industrie gagnent du terrain ? Du traitement des franges entre coussouls et zone logistique ? De l'inaccessibilité à ces paysages uniques qui depuis des millénaires font vivre éleveurs, agriculteurs, et font chanter, écrire et peindre les plus grands artistes internationaux ?

Ce sont ces questions que j'aimerais aborder durant l'année, pour se faire je vais me concentrer sur la ville de Saint-martin de Crau et de son territoire qui s'étend au nord de la Crau, au pied des Alpilles. Saint-martin de Crau s'est vu séparer de sa plaine par l'autoroute il y a de ça une cinquantaine d'années, l'autoroute A54 qui rallie Arles à Salon de Provence ou encore l'Espagne à l'Italie, et l'accroissement des zones logistiques le long de cet axe ont peu à peu fait disparaître les coussouls du paysage Saint-Martinois.